

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 05 Septembre 2016

Ouverture de la séance à 20 H 35 - 9 conseillers présents (Odile LELEU et Henri PROAL excusés)

⇒ **Ordre du jour :**

► **Révision du contrat de mise à disposition de la salle du rez-de-chaussée. :**

Le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de Mme BANQUART de révision à la baisse du loyer pour la location 3 jours par semaine de la salle du rez-de-chaussée. Le Conseil Municipal après discussion, à l'unanimité, accepte cette proposition.

► **Modification statutaire du S.D.E. 04 :**

Mr le Maire indique au Conseil qu'une modification des statuts du Syndicat d'Energie des AHP doit être envisagée. Ce dernier est déjà détenteur de la compétence *Installation et entretien* des infrastructures de recharge électrique sur le territoire départemental. Afin de lui permettre de proposer un véritable service public de l'électromobilité, il est nécessaire d'ajouter la compétence *Exploitation* de ces infrastructures. Le Conseil Municipal après discussion, à l'unanimité, accepte cette modification.

► **Travaux de la digue de la Fabrique :**

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que suite à l'examen par les services de l'Etat (DDT) de la demande de déclaration d'intérêt général, il est apparu que, non seulement, cette dernière ne pourrait être obtenue, le montant des travaux étant supérieur à la valeur des biens à protéger, mais que de plus ce déséquilibre remettait en question l'octroi des subventions accordées par l'Etat (soit 40%). Le Conseil Municipal, après discussion, a voté à bulletins secrets (*Mr Jean Philippe DEMOULIN, concerné par ce projet, sort et ne prend pas part au vote*). A la majorité par 8 voix pour (1 procuration) et 1 abstention, le Conseil a approuvé l'abandon du projet et autorisé le Maire à négocier au mieux la résiliation des contrats avec l'ONF et le RTM. En conséquence, et conformément aux indications reçues des services de l'Etat, il est prévu de modifier le plan communal de sauvegarde et de demander l'intégration de FAUCON au système d'alerte existant entre Jausiers et Barcelonnette.

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Budgets** : des décisions modificatives doivent être prises pour régulariser des écritures d'ordre, deux relative aux amortissements (budget de la Commune et budget de l'Eau) et une pour permettre le remboursement d'une taxe d'urbanisme (budget de la Commune).
- **Eglise de St Flavy** : de nouveaux travaux vont être réalisés dans la limite des dons recueillis suite à la souscription lancés par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.
- **Pont de la Fabrique** : une solution équitable a été trouvée avec la Commune d'Enchastrayes pour la participation aux frais de réfection des travaux d'étanchéité de septembre 2015.
- **Maison André** : les conditions d'attribution des subventions ayant été modifiées suite au changement de majorité à la Région, notre demande de subvention a été rejetée. Différentes possibilités de financement sont à l'étude.
- **Eglise du village** : un système d'ouverture / fermeture automatique a été installé.
- **Foire agricole** : la Commune va participer en fournissant un panier garni d'une valeur de 60 €.
- **Fontaine du village** (côté église) : il est envisagé de mettre un bouton presseur.

La séance est levée à 23 h 00

Le prochain conseil municipal aura lieu le 24 Octobre 2016 à 20h30